



# Communication interne au Conseil de l'Europe

07/04/2017

## Mandat général

Planifier, mettre en œuvre et évaluer divers programmes de communication interne, projets et initiatives à travers différents canaux afin de faciliter la communication entre les managers et le personnel, et entre le personnel.

## Mission

- initier, faciliter et réguler des flux d'information et des échanges,
- donner aux agents la vision stratégique du Conseil de l'Europe afin de la percevoir comme une entité cohérente,
- véhiculer l'identité et les valeurs de l'Organisation afin de développer l'appartenance,
- aider les managers à jouer pleinement leurs rôles de communicants,
- être un vecteur de la motivation et de l'implication du personnel,
- innover les pratiques et outils de communication pour inciter le partage d'information et de connaissance.